

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX
27510

EURE

Séance du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un

et le 20 mai

à 19 heures 45

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : M. MAINGUY

Présents : Mmes, MM., MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, VAUZOU,

Absents : Mmes, M., PODGORSKI (pouvoir C. GLEIZES), WECKSTEIN (pouvoir C. ANDRIEUX)

A été nommé secrétaire : Mme MAGNAUDEIX

ACQUISITION DU TERRAIN N° 1- DL 30/2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	14
Date de la convocation		
17/05/2021		
Date d'affichage		
17/05/2021		
Objet de la Délibération		

Suite à l'autorisation donnée à M. le Maire pour effectuer les démarches et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération d'acquisition d'un terrain par la commune à hauteur de 50 000 € (DL 27/2021), ce dernier fait le point des démarches entreprises.

Le propriétaire du terrain (indivision BENARD) a matérialisé par écrit son intention de vendre à la commune pour un montant de 50 000 € les lots 25 et 26 d'une superficie totale de 1 960 m2 dont 900 m2 constructibles, le reste pouvant faire l'objet d'une requalification lors de l'examen du prochain Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Cette acquisition, sur fonds propres de la commune, va permettre de réaliser de façon rapide deux constructions mitoyennes type F3 à des fins de location.

Le conseil donne à l'unanimité à M. le Maire l'autorisation de :

- Acquérir le terrain lots 25 et 26 pour 50 000 €
- Consulter les organismes de délégation de maîtrise d'ouvrage
- Contacter les organismes de prêt afin de financer la construction.
- Signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Envoyé en préfecture le 28/05/2021

Reçu en préfecture le 28/05/2021

Affiché le

ID : 027-212704779-20210520-DL30_TERRAIN1-DE



Le Maire, Pascal MAINGUY

